



## FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES RÉÉDUCATEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### PROJET FNAREN 2008/2009

*La rééducation, définie dans la circulaire 2002-113 du 30 avril 2002, s'inscrit dans le service public et laïc de l'Éducation nationale de la République Française, signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les rééducateurs sont des fonctionnaires d'État.*

**La FNAREN réaffirme le droit pour chaque enfant à bénéficier d'une aide spécialisée dans chaque école prenant en compte les difficultés ordinaires qu'il peut rencontrer dans ses apprentissages.**

**La rééducation** propose une approche globale des difficultés scolaires où la singularité et la particularité de chaque enfant sont reconnues et prises en compte. Cette aide spécialisée essentielle dans l'École, contribue à mobiliser les processus de pensée nécessaires à l'investissement scolaire et aux apprentissages.

La rééducation est une pratique relationnelle spécifique ; elle s'appuie sur un cadre prévenant et sécurisant ainsi que sur un projet individuel. En modalité individuelle ou groupale, elle nécessite un temps et un lieu spécifiques, un travail en partenariat avec les référents familiaux et les enseignants.

**La prévention**, autre mission du rééducateur, est mise en place dès l'école maternelle. Elle se constitue d'un ensemble d'actions qui permet d'éviter l'apparition d'une difficulté ou son installation.

**Le rééducateur** s'attache à restaurer chez l'élève qui rencontre des difficultés, le désir et le plaisir d'apprendre en respectant la globalité de cet enfant. Il aide celui-ci à établir des liens entre son monde personnel et les codes culturels que requiert l'école. Cette aide est proposée à la famille et à l'enfant.

Le rééducateur s'inscrit au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans le dispositif des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté situé dans l'École. Le RASED garantit une approche et une analyse plurielles de la difficulté scolaire. Par ailleurs, des rééducateurs travaillent dans les centres médico-psycho-pédagogiques et dans d'autres structures.

-----

**Compte tenu du contexte d'incertitude actuel, pour l'année 2008-2009, la FNAREN, point d'ancrage des associations départementales de rééducateurs de l'Éducation nationale, nourrie de la réflexion des adhérents des AREN, intensifie son travail concernant la recherche, la formation, l'innovation et l'information afin de garantir la Rééducation dans l'École.**

**La FNAREN s'engage pour le respect des enfants et de leurs familles en rappelant, dans chaque instance et dans chaque réunion où elle sera présente, le droit à l'éducation quelles que soient leur origine, leurs qualités ou leur situation sociale.**

**La vie fédérative de la FNAREN s'appuie sur des moyens :**

#### **Le congrès national :**

Point fort de nos actions de recherche, de formation et de communication, il accueille les rééducateurs mais aussi d'autres professionnels.

En 2009, le XXIV<sup>ème</sup> congrès « La rééducation, une place à prendre... pour apprendre. », organisé par les AREN Loire et Rhône, se déroulera à Saint-Etienne du 17 au 20 juin.

Pour 2010, le XXV<sup>ème</sup> congrès est en préparation dans les Bouches du Rhône.

#### **Les publications :**

Notre revue nationale trimestrielle "*envie d'école*", reflet de la fédération, est un outil de travail et de synthèse permettant d'enrichir les échanges entre tous les partenaires du système éducatif.

**L'ERRE** est la revue de recherche et de théorisation des pratiques rééducatives. Des numéros sur la souffrance à l'école et sur l'analyse des pratiques sont en préparation.

Le numéro spécial « Actes du XXIIIème congrès, Dole 2008 » paraîtra en juin 2009.

Le travail d'écriture autour de la vie et de l'histoire de la FNAREN sera l'objet d'un numéro spécial de l'ERRE.

Le site de la FNAREN [www.fnaren.asso.fr](http://www.fnaren.asso.fr), actualisé régulièrement, met à disposition l'historique de la FNAREN, les textes relatifs à la rééducation (liens avec les publications), le contenu d' "envie d'école", l'agenda, les pages congrès, la possibilité de télécharger des outils, la liste des membres du comité scientifique, les liens avec les sites des partenaires.

### **Le Comité Scientifique :**

Depuis 1999, il est composé de personnalités sensibles à la nécessité d'une aide humaniste qui prenne en compte l'enfant dans sa globalité de sujet en devenir.

Universitaires, chercheurs, psychanalystes, philosophes, médecins, sociologues, psychologues, professionnels de l'enfance, de la justice et de l'éducation, contribuent par leur diversité à la réflexion théorique de la FNAREN.

« Le forum », temps de débat entre les adhérents et les membres de ce comité se tient durant le congrès.

### **La vie fédérative de la FNAREN s'articule autour du travail de son conseil d'administration et de ses commissions, dont émanent des orientations d'actions :**

- La FNAREN organise un travail d'analyse et de mise en perspective des textes officiels récents ou à paraître. Elle s'attache à situer sa réflexion dans une approche globale de l'enfant-élève (notamment rythmes chrono-biologiques, facteurs sociaux et environnementaux).
- La FNAREN travaille sur le concept de prévention, sur celui d'évaluation et sur leur mise en pratique dans le respect de l'éthique des rééducateurs.
- En lien avec ses adhérents et à partir de sa connaissance du terrain, la FNAREN s'attache à défendre la place indispensable de l'école maternelle dans la construction des compétences scolaires.
- Dans le cadre de son partenariat avec les formateurs, la FNAREN soutient l'approche clinique nécessaire à la pratique rééducative. La part professionnalisante doit être suffisante et effective dans la formation spécialisée, aujourd'hui assurée par les universités.
- Pour la FNAREN, tout élève qui rencontre des difficultés à l'école doit pouvoir recevoir une aide spécialisée adaptée et individualisée. Aux côtés de ses partenaires professionnels, associatifs et syndicaux, la Fédération propose, poursuit et s'associe aux actions nécessaires pour obtenir les conditions indispensables au fonctionnement des équipes des RASED. Ainsi, dans la continuité de la « lettre ouverte »<sup>1</sup>, la FNAREN initie des actions auprès du ministère de l'Education nationale, des parents d'élèves, de la presse et des associations partageant notre éthique.
- La FNAREN compte mettre en œuvre la « recherche-action » initiée en 2007-2008 avec certains membres de son Comité scientifique et des formateurs. Cette recherche porte sur le rôle et l'efficacité des RASED dans la lutte contre l'échec scolaire.
- La FNAREN étudie et affine son projet de devenir « organisme de formation ».
- Dans la perspective de renforcer la promotion de l'aide rééducative à l'école, la FNAREN participe aux colloques et conférences organisés par ses partenaires.

**La FNAREN s'appuie sur sa campagne nationale pour la promotion des aides spécialisées à l'école :  
« Elèves en difficultés : le pédagogique, c'est pas automatique ! »  
pour mettre en œuvre son projet, fédérer les AREN et renforcer leurs actions.**

Bureau National des 6 & 7 septembre 2008

<sup>1</sup> Lettre ouverte au ministre de l'Education nationale, 18 février 2008

